

Aujourd'hui on parle de l'aide à la prise des médicaments

Flash Critère

Dans le cadre de notre engagement pour la **qualité** et la **sécurité** des accompagnements en ESSMS, nous allons aborder le sujet de :

L'aide à la prise des médicaments

Les professionnels accompagnent les personnes dans ce domaine, en veillant à respecter leur autonomie tout en assurant la sécurité du circuit du médicament.

L'aide à la prise se réalise en lien avec l'IDE ou le pharmacien et implique plusieurs bonnes pratiques essentielles :

1

Sécuriser la prise des traitements et éviter les erreurs médicamenteuses

2

Respecter les prescriptions médicales tout en les adaptant aux capacités des personnes accompagnées

3

Favoriser l'autonomie en impliquant les personnes autant que possible

Les bonnes pratiques à adopter :

- Vérifier la conformité du pilulier 🔍
- S'assurer de l'identité de la personne ✅
- Réaliser l'aide à la prise en respectant le cadre réglementaire ⚖️
- Gérer un éventuel refus 🙅
- Tracer l'aide apportée 📝

Pour aller plus loin...

Vous trouverez une **infographie récapitulative qui synthétise ces éléments de Mélanie MARTHE ainsi qu'une **fiche pratique** dédiée de OMEDIT IDF : le focus réglementaire**

👉 https://autonomii.fr/wp-content/uploads/2026/02/Aide_la_prise_des_medicaments_en_ESSMS_1741066308.pdf

👉 https://autonomii.fr/wp-content/uploads/2026/02/Fiche-pratique_AP_focus-reglementaire.pdf